

# Comité de Réflexion Ethique

## *Ses missions*

- Organiser du temps de réflexion éthique
- Sensibiliser et former les professionnels
- Favoriser l'accès à des ressources en matière d'éthique pour les professionnels

## *Ses avis*

- Conformes au principe d'anonymat
- Respectueux du secret professionnel
- Consultatifs et informatifs

## *Sa composition*

Pluridisciplinaire :

- professionnels de la santé
- représentants des usagers, juristes, représentants des cultes, sociologues choisis pour leur compétence et leur intérêt pour les questions éthiques

## Comment saisir le Comité ?

Tous les professionnels de l'établissement peuvent le saisir par un courrier adressé soit à un membre du comité, qui le transmet au Président du comité, soit directement au Président.

Le Comité peut se saisir lui-même de toutes questions éthiques.

En urgence, à titre exceptionnel, les membres du bureau peuvent être interrogés par une équipe médicale sur un cas concret qui soulève un questionnement éthique.



**Meilleurs Vœux 2016**

***Le Comité de Réflexion Ethique est une instance mandatée par l'institution, consultative et indépendante.***

Membres du bureau du Comité de Réflexion Ethique du Centre hospitalier du Pays d'Aix :

Président : Docteur Houtin BAGHDADI, Chef de pôle Anesthésie, Douleur, Soins palliatifs

Vice-Président : Madame Marie-Christine VAINI, Infirmière Service douleur chronique

Secrétaire : Docteur Luc RODRIGUEZ, médecin réanimateur

Représentant des Usagers : Monsieur Alain BREMOND, Coderpa 13

Représentant de la Direction : Monsieur Jean-Pierre LALA, Secrétaire général

Toute saisine fera l'objet d'une réponse écrite dans les meilleurs délais.

Pour toute information complémentaire, contactez le président du Comité, Docteur Houtin BAGHDADI par mail à l'adresse : [bureau\\_ethique@ch-aix.fr](mailto:bureau_ethique@ch-aix.fr)